

De bounan

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

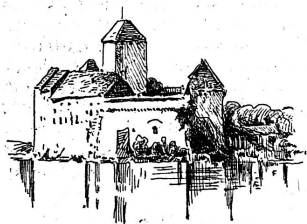
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE: Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.
 ÉTRANGER: Un an, fr. 7.20.
 Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



A tous ses abonnés et à tous ses lecteurs,
 le Conteur envoie ses vœux les plus sin-
 cères pour la nouvelle année.

Un souhait.

M. Philippe Godet, nous l'avons dit déjà, est d'en-
 tre les plus fidèles amis du *Conteur*. Et, de cette
 amitié, qui nous est très précieuse, chaque nouvel
 n nous apporte un nouveau témoignage :

AU CONTEUR VAUDOIS.

Vous avez tant d'amis, ô cher CONTEUR VAUDOIS,
 Que vous ne pourriez point les compter sur vos doigts.
 Tant mieux! les bons amis nous sont si nécessaires!
 Veuillez compter toujours, parmi les plus sincères,
 Veuchâtel, 26 décembre 1903. PHILIPPE GODET.

Nous remercions vivement M. Godet de l'assu-
 rance qu'il nous donne et le prions, à notre tour,
 le vouloir bien, à l'occasion de la nouvelle année,
 agréer nos vœux les plus sincères, vœux auxquels
 s'associent, nous en sommes certain, tous nos lec-
 teurs.

La première des « Feuilles d'avis. »

M. Paul Allenspach, rédacteur en chef de la
Feuille d'avis de Lausanne, a publié récem-
 ment deux articles bien intéressants sur les
 origines de son journal. Nous y lisons que le
 fondateur en fut, non un Lausannois de vieille
 roche, mais un bourgeois d'Etagnières, du
 nom de Duret. Le premier numéro date du 29
 juin 1762. Au début, le journal était hebdoma-
 daire et paraissait sous ce titre: *Annales et*
avis divers. Feuille périodique Il ne contenait
 guère que des annonces, l'indication du prix
 des denrées, et autres renseignements de ce
 genre. Ce n'est que bien des années après sa
 fondation que le périodique de Duret prit le
 nom de *Feuille d'avis*, qui est maintenant ce-
 lui de nombre d'autres journaux d'annonces
 et d'informations.

Il nous a paru curieux de rechercher quelle
 avait été la première *Feuille d'avis* de langue
 française, et nous avons trouvé que ce fut
 celle de Théophraste Renaudot, fondateur de
 la *Gazette de France* (1632). C'est de Venise
 qu'il rapporta l'idée de la première gazette de
 langue française. Avant le XVII^e siècle, le jour-
 nalisme existait à l'état rudimentaire en Hol-
 lande, en Allemagne et à Venise, où la *ga-*
zetta, petite pièce de monnaie qui représen-
 tait le prix d'un exemplaire, donna bientôt son
 nom à la feuille périodique.

Renaudot avait plusieurs cordes à son arc.
 Il était journaliste, médecin et directeur d'un
 « bureau d'adresse » ou bureau de rensei-
 gnements, qu'il avait ouvert à Paris.

Il y avait six mois à peine que Renaudot pu-
 bliait sa *Gazette*, quand il lança un second
 journal, la *Feuille du bureau d'adresse*, dont
 le premier numéro porte la date du 1^{er} juin
 1632. Cette nouvelle création fut appelée *Feuille*
d'avis par le public parisien. Elle paraissait le
 premier de chaque mois et remplissait en
 quelque sorte le rôle de supplément de la *Ga-*
zette de France. Renaudot étant mort en 1653,
 elle cessa d'exister. Le libraire Thiboust la
 reprit en 1715 et en fit une brochure in-12 qui
 se vendait chaque semaine et qui contenait
 « les affiches de Paris, des provinces et des
 pays étrangers ».

Voici quelques extraits de la *Feuille* de Re-
 naudot, numéro du 1^{er} septembre 1633 :

TERRS SEIGNEURIALES À VENDRE.

Une terre seigneuriale en chastellenie, avec toute
 justice, à quatre lieues au deçà d'Orléans, dans la
 forest, consistant en chateau bien logeable, terres
 labourables, vignes, prez, droit de pesche et de
 chasse, bourg qui en dépend, plusieurs mestairies,
 rentes, droits de patronage et autres droits sei-
 gneuriaux. Elle est de deux mille livres de revenu,
 le prix de soixante mille livres. V. 3. f. 262 à 3. v. 1

MAISONS À VENDRE À PARIS.

Une maison bastie de neuf vers la place Maubert,
 consistante en deux boutiques, deux caves, court,
 puits, six chambres avec leurs bouges, un pavil-
 lon dessus la montée, dans lequel il y a une cham-
 bre et grenier avec une estude à costé. Louée qua-
 tre cents livres; le prix de neuf mille livres. V. 3.
 f. 253 à 6. r.

MAISONS À PARIS À DONNER À LOYER.

Une maison au quartier du Pont-Neuf, consis-
 tante en deux portes cochères, deux caves, cuisine,
 puits, grande salle, sept chambres avec leurs bou-
 ges et cabinets, du prix de douze cens livres. V. 3.
 f. 249 à 6. v.

OFFICES À VENDRE.

Un office de trésorier des régiments en Limou-
 sin, aux gages de cinq cents livres, et quelques
 autres petits profits. Le prix est de six mil livres.
 V. 3. f. 419 à 2. v.

Un autre de conseiller au parlement de Rouen,
 pour le prix du dernier vendu, qui est de quatre
 vingt quatre mil livres. V. 3. f. 250 à 2. r.

MEUBLES À VENDRE.

Un lit à pentes de serge à deux anvers, vert
 brun, avec des bandes de tapisserie et la couver-
 ture traînante. Le prix de soixante livres. V. 3. f.
 253 à 4. r.

Un habit neuf de drap du sceau² éscarlate, qui
 n'est pas encore achevé, doublé de satin de mesme
 couleur avec un galon d'argent. Le prix de dix-huit
 écus. V. 3. f. 253 à 3. r.

AFFAIRES MESLÉES.

On donnera l'invention d'arrêter le gibier et
 l'empescher de sortir du bois et d'y rentrer, quand

¹ Ces indications abrégées signifient volume 3, folio 252
 à 253, verso. Elles se rapportent aux inscriptions du Bu-
 reau d'adresse.

² Pour drap d'Usseau, petit village du Languedoc, où
 furent établies les premières manufactures.

il en sera sorti, par d'autres lieux que ceux qu'on
 voudra. V. 3. f. 253, art. 9. v.

Une autre donnera l'invention de nourrir quan-
 tité de volailles à peu de frais. V. 3. f. 254, art. 10. v.

On veut vendre un atlas de Henricus Hondius le
 prix de quarante-huit livres. V. 3. f. 251 à 1. r.

On demande compagnie pour aller en Italie dans
 quinze jours. V. 3. f. 249 à 3. v.

On prestera à constitution de rente, la somme de
 mil livres en une partie, mesme au denier vingt,
 pourveu que ce soit à quelque communauté. V. 3. f.
 250 à 5. v.

On vendra un jeune dromadaire à prix raisonna-
 ble. V. 3. f. 253 à 11. v.

Ces vieilles annonces sont intéressantes à
 plus d'un titre. Elles donnent des indications
 précises sur les coutumes et les conditions de
 la vie à Paris, dans la première moitié du
 XVII^e siècle. On y voit aussi qu'en ce temps-là
 le mot *de bouge* n'était pas encore synonyme de
 lieu malpropre ou mal famé; c'était un cabi-
 net peu éclairé, auprès d'une chambre, et où
 il n'y avait place que pour un lit, quelque
 chose d'analogue à nos alcôves, pièces qui,
 entre parenthèses, n'existent plus dans les
 constructions modernes.

Et voilà comment les *Feuilles d'avis* devien-
 nent des documents précieux pour l'historien
 et le philologue.

Lecteurs, mes frères, ne les traitons pas de
 feuilles de chou ! V. F.

L'aubergiste.

La voiture qu'emporte
 Le pur-sang du château,
 Réveille le hameau...
 Et déjà sur sa porte
 L'aubergiste apparaît...
 La voiture s'arrête :
 — Est-ce pour lui la fête ?
 Un sourire discret
 Vient éclairer sa face...
 Mais que voit-il, hélas !
 Ne s'arrête-t-on pas
 A l'auberge d'en face !
 Avec un jurement
 Il rentre et puis répète,
 En secouant la tête
 Mélancoliquement :
 « Est-il rien de plus triste,
 Lorsque les voyageurs
 Vont se loger ailleurs,
 Que l'état d'aubergiste ! »

E.-C. Thou.

De bounan.

Bin dâo bounheu à très ti, petits et grands,
 po tota l'annâe que n'ein quemeinci hier à
 né. Lo bon Dieu vo baillâi prau paille po vou-
 trê paillesse, prau bllesson po voutrê dina,
 prau tômma à petitgoutâ, et que vo seyi adi
 tot dru et tot vedzet. Mâ, accutade mê vâi on
 bocon, se vo ne sêde pas itre benhirâo de vo
 mîmo, quand bin vo z'arâi tot lo resto, cein ne
 vo farâi pas mê que ma choqua. Et tatsi de vo
 conteinta de cein que vo z'âi, quemet Clitson
 que l'a portant duve tsambe de bou, po cein

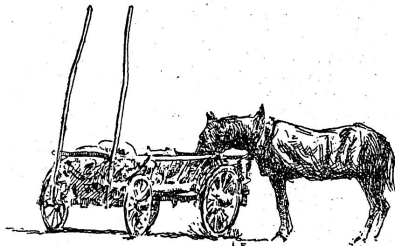
qu'on belion lài a z'u trossa lè grelye, lài a dza on par d'an et que l'a falliu lài tsaplià lè duve piaute. Et tot parà lè galé de lo vère: adi-asse gué qu'on tinson, subllie qu'on dzé, tsante qu'on tserdegnolet quand bin ne pào pegua corre.

— Mâ, lài desâi on dzo on vilho grindzo, sè pas quemet te pào adi lire dzoiau. avoué l'infrimât que t'a!

— Quaise-tè, que repond Clilotson, né jamé età asse benhirâo qu'ora. Du que n'è pe min de tsambe, n'è pas fauta de tsâosson, de solâ ao de choqe à botte, et cein cote gros. Dau passâ, l'avé dâi z'eindzalire ein hivé, dâi z'a-gassin ao tsautain, ora pas mé de çosse qu'on fordâi à n'on menistre. Mè choqe m'eintanâ-vant lè z'erpion quand lè tserraire avant dâi melion asse gros que la tita; ora, nâ, pacot, melion, puffa, chet, mou, por mè l'è tot dau mîmo; lài arâi dâi z'èpene que l'âodri tot parâi sein einmailli. Se tràovo onna vouivra, l'è-cliaffo avoué ma tsamba et se on tsin couchive mè bliossi, tè lài fotri 'na ramenaie que Dieu lo bègne. Se ma fenna potteye, i'è de quie la fère quaisi; se on mè baille dâi coque ao dâi z'alogne, lè trosso lo mî dâo mondo. Et lo fu! l'atteso sein mè bourlâ, faut mè vère. Et dein sat ao houit ans, quand mè farâi plliési, i'êtsâoderi mon fornet avoué mè tsambe. Quemet ne saré-io pas dzoiau?

Assebin l'è por cein que vo dio, vo que vo z'âi ti voutrè bon meimbros, se vo ne sède pas vo fère on bocon de dzoiau, vo còzo, quemet à Clilotson, d'avâi lè duve tsambe rotte.

MARC A LOUIS.



Les caïenets de Mme Creblia-Fouma.

Comme d'habitude, le mois de décembre a été mauvais pour la gent porcine. Dans toutes les campagnes et même à la ville, innombrables sont les « boucles de saucisses », les « boutefas », les saucissons en lesquels elle s'est métamorphosée.

Pour « faire boucherie », on réserve, cela s'entend, ses porcs les plus énormes. Et quand on n'a pas de cochon gras? Dame, alors on fait comme cette vieille pingre de mère Creblia-Fouma, on tue ce qu'on a. Ses « bêtions » étaient si efflanqués, que le charcutier ne put s'empêcher de lui dire:

— Une autre fois, mère Creblia-Fouma, faites-leur un nœud à la queue, de peur qu'ils ne s'échappent par les fentes du boiton!

Qui était Colomb? — La maîtresse d'école:

— Laquelle de vous peut me dire qui était Colomb?

La petite Berthe: « Un oiseau ».

— Comment donc, un oiseau!

— Mais oui, puisqu'on dit toujours: l'œuf d'Colomb.

Les patins. — Qu'as-tu donc, mon petit? demande un vieux monsieur à un gamin qui hurle en descendant la rue de Bourg.

— Mon cousin Charles et moi, nous avons acheté une paire de patins chez Francillon, et il... hou... hou... hou!

— Et il ne veut pas te les donner?

— Oui, mais seulement en été... hou... hou!

Le mariage de Jean-Pierre.

SAYNÈTE VAUDOISE EN UN ACTE.

PERSONNAGES: Jean-Pierre, paysan vaudois (60 ans); Tante Rose, paysanne (90 ans); Julie, paysanne (45 ans); Marie, sa fille; Louis, amoureux de Marie. — Jeunes paysans et paysannes.

La tante Rose porte le vieux costume vaudois: corsage décollé en carré, mouchoir de soie en pointe, coiffe. — Louis est en costume d'armailles, bredzon et galotte. — Les autres personnages en vêtements de paysans et paysannes.

La scène représente la cour d'une ferme caudoise, avec porte au fond sur la rue.

SCÈNE I

Au lever du rideau, Marie, assise à droite, épluche des pommes de terre. Elle pleurniche.

JULIE (entrant).

Écoute-voï, Marie, je vais à la cure porter ces légumes et une douzaine d'œufs. Si je ne suis pas revenue dans un moment, tu feras toujours le café en attendant.... Eh, mais, te voilà de nouveau à piornier. Je voudrais pourtant savoir une fois ce que tu as toujours à pleurer, qu'on dirait, pardine, que tu es bien malheureuse.

MARIE.

Hi, hi, hi... Je ne veux pas me marier avec le vieux Jean-Pierre.

JULIE.

Comment? C'est encore pour ça!! Ma pauvre fille, quand veux-tu devenir raisonnable? Je ne sais pas ce que tu as à lui reprocher, à Jean-Pierre. Crois-tu peut-être que tu en trouveras beaucoup... de partis comme celui-là? Un homme aussi riche que ça,.... pour une fille qui n'a pas le sou.

MARIE.

Mais, maman, il a au moins soixante ans, et moi j'en ai vingt.

JULIE.

Mon père, ti possible. La belle affaire! S'il a des années de plus que toi, il a aussi de beaux mille francs de plus. Et puis, enfin, il faut bien que le mari soit le plus vieux.

MARIE.

Mais, maman, je ne l'aime pas.

JULIE.

Tu ne l'aimes pas. Tu ne l'aimes pas. Ça viendra bien. Y a pas besoin de tant s'aimer pour faire bon ménage.... J'ai pourtant fait tout ce que j'ai pu pour bien t'élever,.... et puis, je m'aperçois que tu es comme toutes les autres,.... pas plus d'escient qu'une poule. Qu'est-ce que ça peut bien faire qu'y soit vieux, pourvu qu'il ait du bien? On se marie pas pour son plaisir.... Sais-tu seulement pourquoi on se marie?

MARIE.

Je pense que c'est pour avoir un gentil mari et être heureuse.

JULIE.

Tu me fais enco rire, toi, avec ton gentil mari. D'abord, les maris, vois-tu, c'est tout ma mère m'a fait. Y a de la différence avant; et puis, après, qu'ils soient vieux, qu'ils soient jeunes, c'est bien égal. Pour moi, j'en tournerais pas la main d'en avoir un jeune ou un vieux. Quand on est comme toi, qu'on n'a pas le sou, on se marie pour se mettre à la chotte, et quand on trouve une aussi belle occasion de se réduire, on ne la bède pas. C'est bon pour celles qui ont les pieds au chaud de faire les gourmandes. Crois-tu peut-être que tu veux beaucoup trouver de vieux Jean-Pierre pour te faire une position pareille?

MARIE.

Mais, maman, je ne tiens pas à la richesse, moi.

JULIE.

Écoutez-voï, cette bedoume, les bêtises qu'elle dit. Alors, ça te fait rien d'être une pauvre femme qui doit travailler d'une aube à l'autre, au lieu d'être une grosse paysanne qui a assez de tout à brasser? Pense-voï pourtant ce que tu serais, quand tu marierais le vieux Jean-Pierre. Tu arriverais là dans cette maison qui est pourtant pleine, mais de tout ce qu'on peut émaginer. Du linge!!! Au grand jamais de ma vie, j'en ai vu autant. Je sais ce qu'il y a, j'y ai assez souvent fait la lessive. Il y en a, du trousseau de sa grand-mère, qui est encore tout neuf; il y a un N° 80 de serviettes; mon père, les belles serviettes! Et des draps, et de tout au monde. Et puis, tout du beau linge, fait à la maison, du linge en fil, pas de ce coton bon marché, comme on a à présent, et qui ne vaut pas pipette. Quand je pense que tu serais la maîtresse et que je pourrais des fois aller t'aider à réduire ta lessive et compter tes draps,.... vois-tu, c'est tout ce que je pourrais désirer pour mes vieux jours.

MARIE.

S'il faut vivre rien que pour avoir des armoires pleines de linge qu'on n'emploie pas seulement, ce n'est pas la peine.

JULIE.

Mais c'est pas le tout, le linge. Sais-tu combien il y a de cochons dans sa cheminée?

MARIE.

Mais, maman....

JULIE.

Mon père, ti possible, je sais pas où tu regardes quand tu vas chez les gens. L'autre jour, j'ai compté quinze lards dans sa cheminée. Ma pauvre Marie, tu en pourrais engraisser des beaux cochons et faire des belles toupines. Et les bijoux! Il en a enco hérité de sa tante Judith, qui avait des masses de colliers et de bagues à la mode des autres fois, en or massif, pas de ces bricoles d'à présent. Et les prés, et les vignes, et les créances. Tu en aurais là de l'argent en maniance, au lieu d'être toujours à tirer le diable par la queue.

MARIE.

C'est ça! Je m'en vais me vendre pour quelques vieux bijoux.... D'abord, tout le monde dit qu'il a un caractère impossible.

JULIE.

Les gens ne savent pas ce qu'ils disent. Si tu veux écouter tous les cancanes, tu ne te marieras jamais. C'est comme quand tu roules des têtes de choux en bas un ronnet; autant de têtes, autant d'avis.... D'abord, tu sais, quand je serais sa belle-mère, il faudrait bien qu'il marche droit. Du reste, une jeune femme qui sait s'y prendre peut toujours mener un vieux mari par le bout du nez. Y a toujou moyen de moyenner.

MARIE.

Mais, enfin, on se moquera de moi, si on me voit épouser ce vieux.

JULIE.

Drôlement, qu'on se moquera de toi.... Oui, celles qui voudraient être à ta place. Faut pas te tromper, y en a pas beaucoup qui refuseraient. Quand je pense ce qu'elles bisqueraient, toutes ces femmes, quand tu serais la plus riche du village!

MARIE.

Alors, il me faut me marier pour faire bisquer les gens.

JULIE.

Oh! mon père! Y te faut pas tant faire ta Sophie. Quand tu seras à mon âge, tu